

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 66 (1915)
Heft: 5-6

Artikel: Sylviculture vaudoise au XVIII^{me} siècle [suite et fin]
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-786017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sylviculture vaudoise au XVIII^{me} siècle.¹

(Suite et fin.)

Dans les paragraphes qui suivent, Rusillon décrit les principales expressions dont il fait usage dans son mémoire, insistant tout particulièrement sur la „coupe en conne“ des cépées du taillis. Actuellement nous donnons beaucoup moins d'importance à la façon dont la tranche doit être faite, car on admet que c'est de la vitalité de la souche que dépend le développement des nouvelles pousses.

Explication.

Exploiter a taille blanche ou ouverte. Généralement tous les Arbres bois blanc et morts, bois Sans exception, et dans lesquels forêts on ne laisse que les Ballivaux de l'âge du bois que l'on coupe, S'il S'y rencontrent quelques arbres a fruits Sauvages, on peut les y laisser Si on le juge a propos, sans qu'ils Soient comptés du nombre des Ballivaux.

De la plus belle venüe Sont les Arbres qui ont la tige la plus droite, la plus éxaucée, Sans branches, l'écorce la plus unie, et qui ne sont pas Couronnés, Ce qui est une preuve certaine qu'ils n'ont pas fait leur crüe.

Couronné. Est un Arbre où la coupe Séche, ou a Séché, C'est une preuve Seure (pour les forêts de haute futaye) que l'arbre est dans Son déclin et qu'il ne prospérera plus; Dans les Taillis cela arrive quelques fois aux modernes, Pour lors ils ne S'exaucent plus que très peu mais la tige en grossit également et poussent des branchages dans les côtés, moienant que le Moderne ne Se trouve pas Gélif.

Gélif. C'est un Arbre où les froids violens dans un hivern rigoureux a Gélé la Tige plus ou moins avant, et quelques fois jusques au coeur, cela peut arriver aussi dans le tems de la première Séve, lors qu'il revient de fortes gélées; Les vieux Arbres en sont pour l'ordinaire préservés, cela n'arrive qu'aux jeunes Chénes, et jusques ils Soient comptés du nombre des Anciens.

Quand un Arbre est Gélif, il ne grandit plus, ni ne grossit que dans dix Années ce qu'il feroit d'une Année sans cet accident, le bois en devient Racorny et ne peut presque être d'aucun usage qu'à brûler, on le connaît aisément a l'écorce, de tous les arbres des forêts — le Chéne y est le plus Sujet, et c'est a cette espèce qu'on doit donner principalement Son attention, parce qu'il Sert a une infinité d'ouvrages et a la Batisse.

Rabougry. C'est un Arbre qui a la tige peu élevée et souvent tortüe, les branchages racourcis, une écorce dure, lequel Se charge aisément de mousse quoi que jeune et ne grossit presque plus.

Couper en flute. L'entaille de la Souche doit être de la figure de l'embouchure d'une flute a bec, pour y parvenir il faut que le Coupeur

¹ Voir première partie, n° 3/4, 1915.

fasse usage d'une coignée a tête ronde, qu'il frappe Ses premiers Coups de Coignée du bas — en haut et le plus près de terre qu'il se peut, du côté où il veut que l'arbre tombe, ensuite continuer et couper du côté oposé du haut en bas.

Couper en conne. Le Coupeur Commence par faire de même que S'il voulait couper en flute pour empescher que l'arbre en tombant ne fasse écorcer et Ecailler la Souche, du côté oposé il coupe du haut en bas jusques l'arbre soit abatu, ensuite il faut qu'il receppe la Souche du côté où il a été obligé de couper du haut en bas le plus uniment, et le plus près de Terre que faire se peut, au moien de quoi la Souche Se trouve être de la figure d'un pain de Sucre, Sur la quelle les eaux ne peuvent S'arrester.

Les Séves. Sont les temps où les arbres croissent ; Dans les Climats Doux et Tempérés, il y en a deux dans une Année, Elles commencent plus ou moins vite, Suivant qu'un Terrain est plus ou moins printanier, Communément la première Commence au 15^e Avril et finit au 30^e Juin; la Seconde recommence au 1^{er} Août et finit au 10^e d'Octobre.

Dans les païs froids, et de Montagne, il n'i a proprement qu'une Séve par Année, on a bien de la peine de S'apercevoir de L'interruption, Elle commence plus tard et finit plutôt, Proportion gardée au plus ou moins de froid qu'il fait dans la Situation ou Se trouvent les forêts.

Observations.

Sur les forêts d'arbres Gélifs. Quand on a des forêts toutes entières d'arbres Gélifs, comme cela se voit quelques fois, où que la Majeure partie Se trouve l'être, on doit la faire couper Sans retard, parce que les Arbres ni prospèrent plus et qu'ils ne font que d'ocuper le terrain inutilement, et empescher par leur ombrage a la poussée d'aucune Revenüe.

Sur les Forêts d'Arbres Rabougris. Il y a plusieurs causes qui contribuent a former dans les Forêts des Arbres Rabougris.

Le première et principale, c'est quand les béstiaux ont brouté le Sommet des tiges des Revenües,

La deuxième quand il vient des Gêlées au printems, dans le temps que les revenües ont déjà commencé a pousser.

La troisième un Terrain aride qui ne peut assés fournir de nourriture pour faire grossir l'arbre, Toutes les Forêts de haute futaye qui se trouvent garnies d'arbres Rabougris doivent être exploitées par la même raison que celle des Bois Gélifs.

Sur les forêts établies déjà en bois Taillis. La première fois qu'on les coupera après avoir été mises en bois Taillis, il faut les faire couper bien bas, et dans la même année en faire sortir tous les bois coupés ; même les petits branchages Si on veut en faire usage, faute dequoi il faut les laisser pourrir Sur la place où ils servent d'engrais, parce que si on rentre dans les Taillis après une Année, on ne peut empêcher de rompre et écraser un certain nombre de revenües, on peut y couper dans Châque pose moitié des gros Arbres qu'on y avait laissé

lors qu'on a fait l'exploitation de la futaye, et il faut y laisser douze Baillivaux de l'âge du Taillis à distance égale, les choisir de bonne venue et belle écorce, Sans S'attacher trop à la grosseur.

On doit laisser croître et grandir les revenües à leur fantaisié ; plus épaisses elles viennent et mieux, parce qu'elles prennent plus d'élevation, il ne faut jamais les éclaircir ni les ébrancher. Si on le fait, les arbres ne grandissent jamais autant et ne font que de pousser en branchages.

L'auteur touche là un des côtés les plus délicats du traitement des taillis et qui est encore fort discuté dans les régions où ce régime est en vogue, à savoir l'opportunité de faire des éclaircies. Rusillon tranche la question négativement.

L'expérience nous a plutôt enseigné que plus la révolution est longue, plus il paraît opportun d'extraire du fourré, avant le terme d'exploitation, les morts-bois et toutes les tiges surcimées, desséchées, soit d'une façon générale tous les éléments des cépées qui ne peuvent attendre la coupe sans être trop dépréciés. Ces éclaircies, opérées à demi-révolution par exemple, semblent utiles, surtout dans les taillis de chênes exploités pour l'écorce. Nous reconnaissons, cependant, que souvent les circonstances locales et la difficulté de vendre les produits intermédiaires rendent cette opération impossible.

A la seconde fois qu'on coupe les bois Taillis. Il faut faire de même pour l'exploitation qu'à la première, on y coupera tous les gros arbres qu'on y avait laissé lors qu'elle étoit encore en futaye.

On y laissera les douze Baillivaux qu'on y avait laissés — la première fois, lesquels prendront pour lors le nom de Modernes.

On y laissera en outre douze Baillivaux de l'âge du Taillis.

Le manuscrit de Rusillon énumère en détail ici les différentes phases du traitement des taillis, nous ne pouvons reproduire „in extenso“ ces considérations qui ne présentent pas un intérêt spécial pour le lecteur.

Il y a lieu de considérer, toutefois, que le schéma si méticuleux que le sylviculteur yverdonnois avait observé et admiré en France, et qu'il cherchait à introduire dans le canton de Vaud, n'a pas été appliqué chez nous, du moins pas avec toute la précision et l'ampleur qu'il préconisait. Si, à la fin du XVIII^e siècle, certains de nos taillis composés ont été amenés à ce degré de perfectionnement — ce que nous ne savons pas — il faut reconnaître qu'au XIX^e siècle nos taillis de chênes avaient de bien

pauvres réserves et qu'actuellement le régime du taillis simple ou composé est en recul un peu partout en Suisse.

A la septième coupe qu'on coupera le Taillis. Elle doit s'exploiter tout comme la Sixième, sans aucune exception, au moins de quoi il se trouvera toujours pour la suite des temps à couper dans chaque pose le bois taillis ordinaire, en outre douze arbres de différente grosseur propre à faire toutes sortes d'ouvrages, et il restera toujours trente neuf arbres pour chaque pose, la quelle quantité suffit bien pour porter du Gland, ou de la fuine.

Il ne convient pas de laisser plus de trente neuf arbres par chaque pose, parce qu'une plus grande quantité empêcherait par leur trop d'ombrage les Revenues de pousser et de croître, ce qui fait une perte considérable dans les pays où les bois à brûler sont recherchés.

L'expérience m'a persuadé que les exploitations faites dans les forêts de haute futaye, et dans un climat tempéré pendant le temps de la Seconde Séve, ne porte aucun préjudice aux revenus; En échange que cette faite dans le temps de la première Séve, y étoit très préjudiciable.

J'ai aussi observé que les exploitations faites dans les Forêts mises en bois taillis, situées en même climat que les autres pendant la première et la Seconde Séve, toutes les deux y étoient préjudiciables, que les revenus en venoient moins bien, et qu'il y périssoit bien des souches;

L'expérience m'a encore persuadé qu'on ne doit pas désespérer de voir repousser des revenus dans des vieilles forêts de haute futaye, dans lesquelles les arbres couronnés, et partie tombés en pourriture, et même situés dans des terrains rocailleux, secs, et arides; Quand tous ces inconvénients se rencontrent ensemble, ce n'est qu'au bout de huit ou dix ans qu'on en peut voir l'expérience, pour y parvenir, il faut absolument empêcher le bétail d'y pâturer: on verra ces forêts se garnir au bout de deux à quatre ans d'une quantité de ronces d'épines d'oux dans les pays où il en croit et de mauvais arbrisseaux; il ne faut pas détruire cette mauvaise engeance plus il en viendra et mieux parce que si une fois il y en a assez pour couvrir la terre, leur ombrage lui procurera suffisamment de fraîcheur pour donner assez de force à la Séve, qui subsiste encore dans les racines des vieux-arbres pour leur faire pousser des Rejets au travers de la terre, et les fines semences que les bois blancs produisent qui y sont portées de loin par les vents, et la terre a assez de fraîcheur pour les faire germer, et en nourrir les plantes qu'elles produisent; raison pour laquelle on voit tant croître de ces espèces de bois — dans toutes les vieilles forêts qu'on a exploité à coupe blanche — pour la première fois; au bout de huit à dix années on sera surpris de voir quantité de Rejets s'élever au dessus — de ces ronces et épines etc. et pousser vigoureusement, quelques années ensuite elles sont assez élevées, pour faire à leur tour ombrage aux ronces épines etc. et les feront toutes périr, pour lors la forêt se trouvera débarrassée de cette mauvaise production.

Dés que la revenüe Sera assés Grosse pour donner de bonnes buches, il faudra la Couper et n'y laisser que Baillivaux — de Chêne où de foyard, cette revenüe qui Sera peut-être les onze douzième de bois blanc où mort bois après être coupée reviendra plus de moitié en bon bois, et après être coupée deux a trois fois, il n'y aura plusque très peu de bois blanc, où mort bois, et elle Se retrouvera dans Sa même nature de bois.

Une Forêt de haute futaye Située en Terrein aride et Rocailleux, dans laquelle les arbres sont éloignés les uns des autres, ne peut jamais Se bonifier, tant qu'on ne la coupera pas a taille — ouverte, parce que les feuilles qui tombent des arbres l'authomme ne restent pas sur le Terrein, le vent les emporte, et le Soleil du printems et de l'été désèche le reste, Sans qu'elles puissent tomber en pourriture.

La même Forêt mise en Taillis, les revenües une fois poussées y conservent toutes les feuilles qui tombent en authomme, le vent ne peut les emporter, et le Soleil de l'été ne peut les désécher, parce que les nouvelles feuilles, que les revenües ont poussées au printemps tiennent a l'ombre les vieilles tombées, et leur conserve assés de fraîcheur, pour les faire mettre en pouriture, ce qui arrive châque année, et engraisse par conséquent le Terrein.

L'auteur semble conseiller dans le cas ci-dessus la conversion en taillis des futaies feuillues traitées à l'état trop clairié et dont le sol découvert n'est plus en mesure de favoriser la germination des glands ou de la faine. Avec raison, Rusillion insiste, d'un bout à l'autre de son étude, sur la question de la couverture du sol.

Je Serois bien flatté Si les Experiences et Observations que j'ai faites pendant que j'ay exploité nombre de grandes forêts en France, dès l'année 1733, jusques a la fin de 1754, pouvoit être de quelque utilité à *mon Souverain* et à mes Compatriotes ; La majeure partie des forêts que j'ay faites exploiter, étoit en Vieux, Vielles hautes futaye de Chêne, foïard, et Charme, dont plusieurs étoient Situées dans des Terreins arides, Secs et Rocailleux ; Je puis asseurer que j'ai établis ce présent Mémoire Sans rien tronquer à toutes les expériences et observations qui me restent actuellement présentes, j'en ay peut être fais d'autres, mais je ne me les rapelle pas.

Finis à *Yverdon* le 24^e May 1758. *D. Rusillion* Cap^{ne} de Dragons.

Malheureusement les documents que nous possédons sur l'évolution forestière vaudoise de cette époque sont trop pauvres pour nous permettre de nous rendre compte jusqu'à quel point les enseignements de cet officier de cavalerie, assurément passionné de sylviculture, et fasciné par ce qu'il avait vu en France, furent écoutés par „Leurs Excellences“.

Quoi qu'il en soit, la forêt vaudoise actuelle est incomparablement plus luxuriante et productive qu'au dix-huitième siècle.

Montcherand (Vaud), mai 1915.

A. Barbey.